

L'accord du participe passé en ancien roumain

Adina Dragomirescu

Institut de Linguistique « Iorgu Iordan – Al. Rosetti »
de l'Académie Roumaine
et Université de Bucarest
adina_drag@yahoo.com

ABSTRACT

This paper is a descriptive investigation of past participle agreement in Old Romanian. It is shown that the passive past participle constantly agreed with the subject; in contrast, the past participle serving as a tense/mood formative showed agreement variations, unlike in Modern Romanian, where it is invariable. Variation occurs when the auxiliary is 'be', with transitive verbs (when there is no possible confusion with the passive construction), and with unaccusative verbs (which do not allow passivization and consequently agreement cannot lead to confusions). The agreement of the formative past participle has been lost in standard Modern Romanian but it is still attested in certain regional varieties, either with the auxiliary 'be' or with the auxiliary 'have'. Special constructions (i.e. past participle agreement with the direct object, the past participle with the ending *-ă*, the 'fake' agreement of the past participle) are also taken into consideration. The paper underlines, on the one hand, the differences between Old Romanian and Modern Romanian and, on the other hand, the differences and similarities between (Old and Modern) Romanian and other Romance languages.

Keywords: Old Romanian, past participle, agreement, auxiliary 'be'.

1. Introduction

En roumain moderne, le participe passé est utilisé : (i) dans la structure passive avec l'auxiliaire *a fi* 'être', dans laquelle il s'accorde en genre et nombre avec le sujet passif (1) ; et (ii) dans la structure de quelques formes verbales composées, dans lesquelles il reste invariable (2). Notons dès le début que l'invariabilité du participe n'est pas liée à un certain auxiliaire, car dans les exemples en (2) on voit apparaître de différents auxiliaires : *a avea* 'avoir' (a, c), *a fi* 'être' (b, c, d), *a vrea* 'vouloir' (b) ; il faut aussi mentionner que le roumain (moderne) connaît un seul auxiliaire pour le passé composé, *a avea* 'avoir'.

- (1) Cântecul a fost cântat de tine / Melodia a fost cântată de tine.
chanson.le a été chanté par toi chanson.la a été chantée par toi
'La chanson a été chantée par toi'
- (2) a. am cântat [passé composé]
ai chanté
'j'ai chanté'
- b. voi fi cântat [futur antérieur]
veux.1SG être chanté
'j'aurai chanté'
- c. aş fi cântat [conditionnel passé]
aurais.1SG être chanté
'j'aurais chanté'

- d. să fi cântat [subjunctif passé]
 SUBJ être chanté
 ‘que j’aie chanté, que tu aies chanté, etc.’

À la différence du roumain moderne, en ancien roumain la règle d’accord des participes passés n’était pas encore appliquée de manière conséquente. On peut pourtant mettre en évidence certaines tendances, à savoir : (i) dans les formes verbales combinant l’auxiliaire *a avea* ‘avoir’ et le participe passé, celui-ci reste invariable, tout comme dans la langue moderne ; (ii) dans les structures passives, le participe passé est accordé dans la plupart des cas ; il y a cependant des constructions ambiguës, que l’on va discuter dans la section 2 ; (iii) la situation la plus intéressante est représentée par formes verbales combinant l’auxiliaire *a fi* ‘être’ et le participe passé : les contextes dans lesquels l’accord manque sont plus nombreux que les contextes avec accord (voir Pană Dindelegan 2013 : 226), mais il y a des différences importantes entre les textes investigués ; en outre, pour cette dernière catégorie, il y a aussi des différences significatives par rapport à la langue moderne, différences liées non seulement à l’accord proprement dit, mais aussi à l’inventaire des formes verbales avec l’auxiliaire *a fi* ‘être’ ; nous les présenterons en détail dans la section 3.

La tendance générale des autres langues romanes est de diminuer la fréquence de l’accord du participe passé (en italien et en français) et même d’éliminer ce phénomène (en espagnol, en portugais, en sursilvan et, comme on a déjà vu, en roumain aussi) (voir Company Company 2006 : 331). La disparition de l’accord du participe passé caractérise généralement les langues qui ont éliminé l’auxiliaire ‘être’ pour le passé composé (Lois 1990 : 234). Il faut aussi mentionner le fait que l’accord du participe passé n’est pas strictement lié à l’auxiliaire ‘être’ : Kayne (2000 : 113) a mis en évidence le fait que dans certains parlars de la France centrale et également du centre de l’Italie l’accord du participe passé est aussi possible dans les structures avec ‘avoir’. Pour une description détaillée de plusieurs variétés romanes, voir Loporcaro (1998).

Avant de passer à la description de ce phénomène, il est important de préciser les difficultés liées à l’étude de l’accord du participe passé en ancien roumain. Il s’agit, d’une part, des problèmes posés par la graphie (cyrillique) qui peut influencer l’interprétation morphologique, surtout quand il s’agit de *î* (la désinence de masculin pluriel) ou de *ă* (la désinence de féminin singulier) en position finale ; malgré ces problèmes, il y a des contextes non ambigus, dans lesquels l’existence des alternances morpho-phonologiques est un indice indubitable que la forme en question est au pluriel. D’autre part, il y a des textes anciens où les formes verbales dans lesquelles l’accord est susceptible de se manifester (à savoir, les formes contenant l’auxiliaire *a fi* ‘être’) ne sont pas attestées (par exemple, CL.1570) et il y a des formes verbales dont la distribution est très limitée, parfois dépendante de la distinction entre texte original et texte traduit (voir plus bas, (7)-(9)).

2. Le participe passé dans la structure passive

Comme on l’a déjà mentionné, en ancien roumain, le participe passé des structures passives s’accorde en genre et en nombre avec le sujet:

- (3) a. ocina aceasta care iaste scrisă mai sus (DÎ.1595–6: XII)
hoirie.la cette qui est écrite plus haut
‘cette hoirie, qui est mentionnée plus haut’
- b. viețile patriiarhilor sâmt scrise în Bitie (PO.1582: 8)
vies.les patriarches.les.GEN sont écrites dans Bible
‘les vies des patriarches sont décrites dans la Bible’
- c. Și fură îngropați toți într-un loc (MC.1620: 77^f)
et furent enterrés tous dans=un lieu
‘et ils furent tous enterrés dans le même lieu’

Très rarement (un seul exemple dans le corpus investigué, dans un texte dont la traduction semble ne pas être parfaite), les traits morphologiques du participe passif et du sujet ne sont pas en accord :

- (4) **Era vădzuți** Trufimu efeseianinul în cetatea cu-rusul (CV.1563-1583: 17^f)
étaient⁶ vus Trophime éphésien.le dans cité.la avec=lui
‘Trophime l’éphésien était vu avec lui dans la cité’

L’inventaire très riche de formes verbales composées de l’ancien roumain donne lieu à des structures ambiguës, illustrées en (5). Dans ces structures, le participe passé ne s’accorde pas. Si elles sont à interpréter comme passives (les lectures (i)), il s’agit de l’absence exceptionnelle de l’accord du participe passé, mais si elles sont à interpréter comme formes analytiques de plus-que-parfait (les lectures (ii)), l’absence de l’accord n’est pas surprenante.

- (5) a. Dins de demâneată sculă-se Iacob și luo acea piatră carea supt cap
de bon matin réveilla=se Jacob et prit cette pierre qui sous tête
era pus și puse pre semn și deasupra uleu vărsă pre ea (PO.1582: 95)
était mis et mit sur signe et au-dessus huile versa sur elle
(i) « qui était mise sous sa tête » ;
(ii) « qu’il avait mise sous sa tête ».
‘Et Jacob se leva de bon matin ; il prit la pierre dont il avait fait son chevet, il la dressa pour monument, et il versa de l’huile sur son sommet’
- b. Și după ce ară fi svârșind hrana carele
et après aurai(en)t être épuisé(GER) nourriture.la qui
era adus den Eghipet (PO.1582: 150)
était apporté de Egypte
(i) « qui était apportée » ;
(ii) « qu’il avait apportée ».
‘Lorsque les provisions apportées d’Egypte furent épuisées’
- c. **toți oamenii, și de muieri, și de copii (...)** pus era
tous gens et de femmes et de enfants mis étaient
să dea bir (MC.1620: 66^f)
SUBJ donne impôt
(i) « tous les gens, les femmes et les enfants étaient obligés... » ;

⁶ En ancien roumain, à la 3^e personne, l’imparfait ne distinguait pas le singulier du pluriel (*era*), à la différence du roumain moderne (*era* ‘il était’ vs. *erau* ‘ils étaient’).

- (ii) « ils avaient obligé tous les gens, les femmes et les enfants... ».
 ‘Tous les gens, y compris les femmes et les enfants, étaient obligés à payer impôt’

Les formes participiales dont la finale est *-ă* représentent un cas particulier. Cette désinence marque d’habitude la forme féminine du singulier, mais elle peut aussi apparaître dans des structures impersonnelles, sans marquer l’accord (voir Costinescu 1981 : 149 ; Pană Dindelegan & Mîrzea Vasile 2013) :

- (6) a. Voao iaste **dată** să știți ascunsele împărăției lu Dumnezeu
 vous.DAT est donnée SUBJ saviez secrets.les royaume.le.GEN GEN Dieu
 ‘Il vous a été donné de connaître les secrets du royaume de Dieu’
 (CC¹.1567-1568: 117^v)
- b. toate carile **dzisă** ți-e să faci (CV.1563-1583: 20^v)
 toutes qui dite toi.DAT=est SUBJ fasses
 ‘toutes les choses que l’on t’a dit de faire’
- c. Că au fostu **zisă** noao, de toate legumile să mâncămu
 que a été dite nous.DAT de toutes légumes.les SUBJ mangions
 ‘Qu’il nous a été dit de manger tous les légumes’ (CC².1581: 46)

Il est nécessaire de faire une dernière observation concernant le participe passé dans la structure passive : les formes masculines du singulier sont fréquentes; pour ces contextes, on ne peut pas dire s’il s’agit d’un accord avec le sujet masculin singulier ou tout simplement de l’utilisation de la forme non marquée (donc sans accord) du participe passé. Par exemple, dans CC¹, les formes participiales de masculin singulier (y compris les structures impersonnelles) représentent 57 % des formes passives. De même, dans PO, les formes du masculin représentent 50 % environ.

3. Le participe passé dans la structure des formes verbales composées

En ancien roumain, tout comme dans autres langues romanes, l’accord du participe passé qui apparaît dans la structure des formes verbales contenant l’auxiliaire *a fi* ‘être’ avec le sujet est possible (Densusianu 1961 : 144, Uritescu 2007 : 556). L’accord du participe passé avec le sujet est fréquent dans le cas du plus-que-parfait périphrastique et du passé surcomposé, dans les documents originaux, aussi bien que dans les textes traduits (7). Ce type d’accord est aussi possible pour le conditionnel passé (8) et le futur antérieur (9), dans les textes traduits (voir Zamfir 2007 : 209-10, 317, 374) ; dans les documents originaux, l’accord du participe passé formant du conditionnel passé et du futur antérieur n’est pas attesté.

- (7) a. neștiindu nimenele de înșii, nice de lucrurile lor ce
 ne-savoir.GER personne de eux ni de choses.les leurs que
au fost făcuți sau petrecuți în Țara Muntenească (DÎ.1593: LXXXIX)
 ont été faits ou passés dans Valachie
 ‘personne ne sachant d’eux, ni des choses qu’ils ont faits ou qui se sont passées
 avec eux en Valachie’
- b. încă nu era **sosiți** (CC¹.1567-1568: 40^v)

- encore ne étaient arrivés
 ‘ils n’étaient pas encore arrivés’
- c. Că acești oameni orbi era **auziți** de veastea
 que ces gens aveugles étaient entendus de nouvelle.la
 lu Iisus cum au înviat pre fata celui
 GEN Jésus comme a ressucité DOM fille.la celui.GEN
 mai-mare al besearciei (CC¹.1567-1568: 55^v)
 plus-grand GEN église.la.GEN
 ‘Que ces gens aveugles avaient entendu la nouvelle que Jésus avait ressucité la
 fille de celui qui était le plus important dans l’église’
- d. den aceasta să cunoaștem cum au fost părinții noștri,
 de șa SUBJ cunoaștem comment ont été parents.les nos
 până încă nu era **căzuți și greșiți** (CC¹.1567-1568: 105^v)
 jusque encore ne étaient tombés et péchés
 ‘considérant cette chose, nous pouvons savoir comment nos parents étaient avant
 qu’ils soient tombés et péchés’
- e. păscarii **era ieșiți** dentr-însele, spăla mreaja
 pêcheurs.les étaient sortis de=elles lavaient filet.le
 ‘les pêcheurs étaient descendus, ils lavaient le filet’(CC¹.1567-1568: 110^v)
- f. Și după aceea, mainte până nu se era **culcați**,
 et après șa avant que ne CL.REFL étaient couchés
 vineră bărbații orașului Sodomului și încunjiurără
 vinrent hommes.les ville.le.GEN Sodome.le.GEN et entourèrent
 casa (PO.1582: 60)
 maison.la
 ‘Et après șa, avant qu’ils ne soient couchés, les hommes de la ville de Sodome
 vinrent et entourèrent la maison’
- g. cum audziiam până nu **eram** morți (CS.1590–1602: 55^v–56^f)
 comme entendions avant ne étions morts
 ‘comme nous entendions avant d’être morts’
- h. ce muriră toți feciorii Eghiptului ce era **născuț**
 mais moururent tous fils.les Egypte.les.GEN qui étaient nés
 întâiu (FD.1592–1604: 516^v)
 premièrement
 ‘mais tous les premiers nés de l’Egypte étaient morts’
- (8) a. Nu de voe **ară** fi **veniți** oamenii (CC².1581: 103)
 non de volontéauraient être venus gens.les
 ‘Les gens ne seraient pas venus de bon gré’
- b. și încă foarte departe n-**ară** **fi merși** (PO.1582: 155)
 et encore très loin ne=auraient être allés
 ‘et ils ne seraient pas encore allés très loin’
- c. Și când am vrut **fi sosiți** la sălaș și am vrut dezlega
 et quand avons voulu être arrivés à abri et avons voulu délier
 sacii (..) (PO.1582: 153)
 sacs.les

‘Et quand nous serions arrivés à l’abri et nous avons voulu délier nos sacs...’

- (9) a. Și ceia ce vor **hi făcuți** aceasta se-i
 et ceux qui AUX.FUT.3PL être faits cela SUBJ=eux.CL.DAT
 oprească de besearcă (Prav.1581: 258^f)
 défende de église
 ‘Défense d’entrer dans l’église pour ceux qui auront fait cela’
- b. și ceia ce vor **fi botezați** finul (Prav.1581: 242^f)
 et ceux qui AUX.FUT.3PL être baptisés filleul.le
 ‘et ceux qui auront baptisé leur filleul’

Ce type d’accord est disparu du roumain standard actuel, mais il est préservé isolément, dans certaines variétés parlées en Banat et en Transylvanie (Petrovici, *apud* Uritescu 2007: 557).

Quant au type de verbe, on constate que l’accord se fait dans deux situations :

(i) quand le verbe est transitif, mais le contexte exclut le risque de la confusion avec le passif ((7), (9)) ;

(ii) quand le verbe est inaccusatif, dénotant un (changement d’) état ((8), (10)) ; la confusion avec le passif est exclue dès le début, puisque les verbes intransitifs n’acceptent pas la passivation.

Sous (10), nous avons mis plusieurs exemples contenant des verbes inaccusatifs, qui servent à continuer notre démonstration.

- (10) a. și noi de-acum **sântem periți** (DÎ.1599: XVIII)
 et nous de=maintenant sommes perdus
 ‘et nous sommes perdus dorénavant’
- b. Și **au fost trecuți** ai de la Adamu până acmu 7105 (DÎ.1597: XV)
 et ont été passés ans de Adam jusque maintenant 7105
 ‘Et 7105 ans sont passés à partir d’Adam jusqu’à maintenant’
- c. neamișii, carei **sânt fugiți** den războiu, de-s **fugiți**,
 nobles.les qui sont fuis de guerre si=sont fuis
 aceia să se iarte (DÎ.1600: XXXVI)
 ceux-là SUBJ REFL.PASS pardonne
 ‘les nobles qui se sont enfuis de la guerre, ils doivent être pardonnés s’ils se sont enfuis’
- d. **sântu ei ieșiți** de la Răguza, la Sofiia (DÎ.1593: LXXXIX)
 sont ils sortis de Răguza à Sofia
 ‘ils sont sortis (partis) de Răguza à Sofia’
- e. și mișeilor, striinilor și carei **sânt căzuți** în nevoie
 et pauvres.les.DAT étrangers.les.DAT et ceux sont tombés en pauvreté
 și în dosadă (CC¹.1567-1568: 115^v)
 et en querelle
 ‘et aux pauvres, aux étrangers et à ceux qui sont tombés en pauvreté et en querelle’
- f. Că noi fără popi buni **sântem periți** (CC¹.1567-1568: 118^v)
 que nous sans prêtres bons sommes perdus
 ‘que nous sommes perdus sans les bons prêtres’

Analysant les exemples sous (10), on peut affirmer que [*a fi* ‘être’ + participe passé] représente une structure spéciale, que l’on peut considérer une preuve de l’existence, dans une étape non attestée du roumain, du phénomène de la sélection de l’auxiliaire de passé composé, qui a été plus tard éliminée de la langue (voir aussi Ledgeway 2014, Dragomirescu & Nicolae 2013), comme en espagnol (Lamiroy 1999, Stolova 2006), en français canadien (Bentley & Eythórsson 2003), en grec (Alexiadou 2001: 193), en anglais (Haegeman 1994: 332). Il faut souligner le fait que les verbes impliqués dans ces structures sont de verbes inaccusatifs qui expriment un (changement d’) état ou un changement de localisation : *a cădea* ‘tomber’, *a fugi* ‘s’enfuir’, *a ieși* ‘sortir’, *a se ivi* ‘apparaître’, *a muri* ‘mourir’, *a (se) naște* ‘naître’, *a pieri* ‘disparaître, être perdu’, *a sosi* ‘arriver’, *a trece* ‘passer’, *a veni* ‘venir’, etc.

Cette structure est encore utilisée en roumain moderne (11), étant interprétée le plus souvent (voir Jordan 1973 : 405 ; Coteanu 1982 : 169 ; Avram 1994 : 494, 506) comme [copule + attribut du sujet]. Tout comme dans les autres langues romanes qui disposent de l’auxiliaire ‘être’ pour le passé composé, le participe passé s’accorde avec le sujet.

(11) a. Copiii **sunt veniți** [copule + attribut du sujet]
 enfants.les sont venus
 ‘Les enfants sont venus’

à comparer avec:

a’. Copiii au venit [passé composé]
 enfants.les ont venu
 ‘Les enfants sont venus’

b. Noi **suntem plecați** [copule + attribut du sujet]
 nous sommes partis
 ‘Nous sommes partis’

à comparer avec:

b’. Noi am plecat [passé composé]
 nous avons parti
 ‘Nous sommes partis’

Sans égard à l’interprétation – copule + attribut du sujet ou, comme nous avons suggéré, un type spécial de passé composé – on peut invoquer au moins deux arguments pour expliquer la conservation de cette structure. Tout d’abord, les verbes impliqués sont inaccusatifs et ils n’acceptent donc pas la passivation ; ce fait est très important parce que la structure passive (12) a la même composition que celle que nous analysons ici ; l’absence de l’homonymie entre la structure perfective impliquant un verbe inaccusatif et la structure passive impliquant un verbe transitif constitue donc une justification formelle de la préservation de cette forme perfective.

(12) a. Copiii **sunt lăudați** [passif]
 ‘Les enfants sont loués’
 b. Noi **suntem amenințați** [passif]
 ‘Nous sommes menacés’

Ensuite, on peut invoquer une justification sémantique : la structure [*a fi* ‘être’ + participe passé] a une interprétation sémantique différente du passé composé (avec *a avea* ‘avoir’) : tandis que le passé composé exprime un événement/état passé, la structure avec *a fi* exprime un état qui est le résultat d’un événement passé (voir Harris 1982, pour les types de passé composé dans les langues romanes) :

- (13) a. El a venit aseară în oraş [passé composé, événement passé]
 il a venu hier soir dans ville
 ‘Il est venu hier soir dans la ville (nous ne savons pas s’il est encore dans la ville)’
 b. El e venit de aseară în oraş
 il est venu de hier soir dans ville
 ‘Il est venu hier soir dans la ville (et il est encore dans la ville)’

Revenant à la situation de l’ancien roumain, il faut remarquer que dans plus de 50 % des exemples les formes verbales susceptibles de marquer l’accord ont un sujet masculin singulier, ce qui signifie que, pour toutes ces formes, l’accord n’est pas visible ; il s’agit de 60 % des formes verbales de CC¹, 55 % des formes verbales de DÎ et 51 % des formes verbales de PO.

- (14) a. şi au⁷ fost venit ceasul morţii fratelui şi priiatnicului nostru
 et a été venu heure.le mort.la.GEN frère.le.GEN et ami.le.GEN notre
 ‘et l’heure de la mort de notre frère et ami est venue’ (CC¹.1567-1568: 131^v)
 b. că Domnul Domnedzeu încă nu era plouat pre pământ (PO.1582: 16)
 que Dieu Dieu encore ne était plu sur terre
 ‘que notre Dieu n’avait pas plu sur la terre’
 c. deaca Domnul Domnedzeu era făcut den pământ toate jigăniile
 si Dieu Dieu était fait de argile tous animaux.le
 pământului (PO.1582: 17)
 terre.le.GEN
 ‘si Dieux avait fait d’argile tous les animaux de la terre’

L’abondance des formes du masculin singulier est l’une des explications de la disparition de l’accord du participe passé, non seulement en roumain, mais aussi dans les autres langues où l’accord a été éliminé (pour l’espagnol, voir Company Company 2006: 331).

Tout comme dans le cas des structures passives, si l’on ne prend pas en considération les formes de masculin singulier, on constate que, malgré les différences entre les textes, dans les grandes lignes, les situations dans lesquelles l’accord du participe passé avec le sujet est absent (voir (14), (15)) sont tout aussi nombreuses que celles avec accord (voir (7)-(10)).

Il n’y a pas de corrélation stricte entre le type de verbe et la présence / l’absence de l’accord. Les verbes transitifs tendent cependant à être utilisés sans l’accord du participe passé, pour éviter, de cette façon, la confusion avec les structures passives: à comparer les exemples sous (15) avec les formes passives *au fost robiţi* ‘ils ont été rendus esclaves’, *veţi fi făcuţi* ‘vous serez faits’, *au fost luaţi* ‘ils ont été pris’, *era(u) scrişi* ‘ils étaient écrits’, *era(u) zidiţi* ‘ils étaient

⁷ En ancien roumain, à la 3^e personne, l’auxiliaire ne distinguait pas le singulier du pluriel (*a, au*), à la différence du roumain moderne (*a* ‘il a’ vs. *au* ‘ils ont’).

construits’, *era(u) săturați* ‘ils étaient rassasiés (par...)', *era(u) beute* ‘elles étaient bues’, *era(u) săpate* ‘elles étaient creusées’).

- (15) a. Scris-am eu, Negre, fratele Nedei, pentru să se știe
 écrit=ai je Negre frère.le Nedea.GEN pour SUBJ REFL.PASS sache
 că m-au fost robitu tătarii (DÎ.1595-1625: XIV)
 que moi.CL.ACC=ont été rendu.esclave Tatares.les
 ‘J’ai écrit moi-même, Negre, le frère de Nedea, pour que l’on sache que les
 Tatares m’avaient rendu esclave’ [sujet masculin pluriel]
- b. de **veți** fi **făcut** voi vreo tocmeală (DÎ.1600: XXXI)
 si AUX.FUT.2PL être fait vous quelque marchandage
 ‘si vous avez fait quelque marchandage’ [sujet pluriel]
- c. de țara Ardealului și de Țara Rumânească,
 de pays Transylvanie.GEN et de Valachie
 și le-au fost luat turcii (DÎ.1600: XXXIII)
 et elles.CL.ACC=ont été pris Turcs.les
 ‘de la Transylvanie et de la Valachie, que les Turcs ont prises’
 [sujet masculin pluriel]
- d. Deac-au cetitu ce era ei scris (CC¹.1567-1568: 2^v)
 si=ont lu que étaient ils écrit
 ‘S’ils ont lu ce qu’ils avaient écrit’ [sujet masculin pluriel]
- e. turnul care ficiorii oaminilor era dzidit (PO.1582: 41)
 tour.le que fils.les gens.les.GEN étaient construit
 ‘la tour que les fils des gens avaient construite’ [sujet masculin pluriel]
- f. **era văzut** gloatele că **era săturat** cinci mie de oameni
 étaient vu foule(PL).les que était rassasié cinq mille de personnes
 cu cinci pâni (CC¹.1567-1568: 81^v)
 avec cinq pains
 ‘la foule avait vu qu’il avait rassasié cinq mille personnes avec cinq pains’
 [sujet féminin pluriel]
- g. Când amu cămilele toate destul era beut, luo acel bărbat un
 quand ainsi chameaux.les tous assez étaient bu prit cet homme un
 cercel de aur (PO.1582: 77)
 boucle.d’oreille de or
 ‘Quand tous les chameaux avaient assez bu, cet homme prit une boucle d’oreille
 en or’ [sujet féminin pluriel]
- h. Și toate fântânile ce era săpat slugile tătâni-său
 et toutes fontaines.les qui étaient creusé domestiques.les père=son
 ‘et toutes les fontaines que les domestiques de son père avaient creusées’
 (PO.1582: 86) [sujet féminin pluriel]

Tout comme le participe de la structure passive (voir (6)), le participe des temps composés en ancien roumain peut avoir une forme invariable dont la finale est *-ă*, homonyme à la forme de féminin singulier (16a). Cette forme est préservée dans les parlers de Crișana, Maramureș, Oaș, Banat, l’ouest de la Transylvanie et Bihor (16b) (voir Uritescu 2007, qui utilise les informations données en ALR I et II) ; dans ces variétés du roumain moderne, le participe de

la structure des formes verbales composées avec *a fi* ‘être’ a la finale *-ă*, tandis que celui qui se combine avec l’auxiliaire *a avea* ‘avoir’ a la forme non marquée de masculin/neutre singulier.

- (16) a. *Și să ară fi auzită* aceasta și la ghemon, noi văm
 et si aurait être entendue ça et au maître nous AUX.FUT.1PL
tocmi el (CC¹.1567-1568: 212^r)
discuter.INF il
 ‘Si le maître avait entendu ça, nous aurions discuté avec lui’
- b. *aș fi cântată, aș fi foastă*
 aurais être chantée aurais être étée
 ‘j_{M/F} aurais chanté’ ‘j_{M/F} aurais été’
- VERSUS
- am cântat, am fost*
ai cântat ai été
 ‘j’ai chanté’ ‘j’ai été’

Une situation exceptionnelle est mentionnée par Densusianu (1961 : 153), qui souligne l’apparition du participe passé en *-ă* après l’auxiliaire *a avea* ‘avoir’ (17a), mais il ajoute également qu’il peut s’agir d’une oscillation graphique et non d’une forme réelle. Cette forme peut être quand même réelle, puisqu’elle a été enregistrée aussi dans les parlers actuels de Banat, de Maramureș (dans Uritescu 2007 : 557, qui utilise des données collectées par les dialectologues G. Weigand et T. Papahagi), de Valachie et de Dobroudja (Marin 1991 : 61-63) (17b).

- (17) a. *au mearsă* (CB.I: 56, 57)
 ont allée
 ‘ils sont allés’
- b. *am văzută, am vinită*
 avons vue avons venue
 ‘nous avons vu’, ‘nous sommes venus’

Il faut aussi mentionner que l’ancien roumain connaît, isolément, des cas dans lesquels l’accord est « faux » ou « sémantique », à savoir les traits morphologiques du participe passé et du sujet sont différents (18). Cependant, ce phénomène n’est pas important, puisqu’il est attesté dans un texte traduit, qui ne respecte pas tous les règles morpho-syntaxiques du roumain.

- (18) *dzise cătră soție ce era merși* (CV.1563-1583: 42^r)
 dit au compagnon(F.SG) qui était partis
 ‘il dit aux compagnons qui étaient partis’

Un autre phénomène intéressant, mais qui est aussi rarement attesté, est représenté de l’accord du participe passé avec l’objet direct pronominal, signalé par Zamfir (2007 : 210). Dans le corpus analysé, seulement les exemples (19a-b) illustrent ce type d’accord. Dans l’exemple (13c), la forme de féminin singulier du participe passé peut être expliquée soit par accord avec le sujet, soit par accord avec l’objet direct, les deux étant exprimés par des noms au féminin singulier.

- (19) a. Ce se milosârdi Dumnezeu cu inema sa drept oamenii săi,
 mais CL.REFL apitoya Dieu avec cœur son pour hommes ses
 pre care-i era făcuți pre obrazul său
 DOM qui=eux.CL.DAT étaient faits sur visage son
 ‘Mais Dieu eut pitié de ses hommes qu’il avait faits à son image’
 (CC¹.1567-1568: 135^r)
- b. Cela ce o va lua întâi, el se
 celui qui elle.CL.ACC AUX.FUT.3SG épouser premièrement il SUBJ
 o ție, ce apără pre cela ce va să se împreuneadze
 elle.CL.ACC garde mais interdit à celui qui veut SUBJ CL.REFL accoupler
 apoi și se o are fi și luată, încă să-i împartă
 puis et si ELLE.CL.ACC aurait être et épousée encore SUBJ=eux.CL.DAT partage
 ‘Celui qui l’épousera le premier doit la garder, mais il doit interdire de s’accoupler
 avec elle à celui qui veut le faire et aussi, s’il l’a épousée déjà, elle ne doit pas le
 partager avec d’autres’ (Prav.1581: 267^r)
- c. vindecă pre cea muiare săracă ce se chinuia cu
 guérit DOM celle femme pauvre qui CL.REFL tourmentait avec
 sânge în 12 ani și-ș era cheltuită toată avuția vracilor
 sang dans 12 ans et=sa était dépensée toute fortune guérisseurs.les.DAT
 ‘Il guérit cette femme pauvre qui se tourmentait avec du sang depuis 12 ans et qui
 avait dépensé toute sa fortune avec les guérisseurs’ (CC¹.1567-1568: 128^v)

L’accord du participe passé avec l’objet direct n’est pas un phénomène surprenant, puisqu’il est régulier en français, dans les mêmes conditions – l’objet direct est un pronom et il est antéposé au nom (Lois 1990 : 243) et il a été aussi identifié en ancien italien et dans certains parlars italiens actuels (Bentley & Ledgeway 2013), tout comme en espagnol médiéval (Company Company 2006 : 330). Ce qui est pourtant surprenant c’est le fait que l’accord de ce type se fait en roumain dans les structures avec l’auxiliaire *a fi* ‘être’, à la différence des autres variétés romanes, dans lesquelles il apparaît dans des structures avec ‘avoir’. Prennant en considération la généralisation typologique proposée par Lois (1990 : 244), conformément à laquelle l’accord du participe passé avec l’objet direct dans les structures avec l’auxiliaire ‘avoir’ est possible seulement dans les langues qui connaissent l’alternance des deux auxiliaires de passé composé, on peut tirer deux conclusions presque contradictoires :

- (i) tout d’abord, si le roumain est une langue avec un seul auxiliaire de passé composé, ‘avoir’, alors il respecte la généralisation, puisque l’accord du participe passé avec l’objet direct n’est pas attesté pour les structures avec ‘avoir’, mais pour celles avec ‘être’ ;
- (ii) ensuite, si ce n’est pas l’auxiliaire qui compte, mais l’existence du phénomène, l’apparition de l’accord entre le participe passé et l’objet direct peut être corrélée avec l’existence d’un auxiliaire ‘être’ dans une étape non attestée de l’ancien roumain, auxiliaire qui est seulement accidentel dans les premiers textes roumains (voir (10) pour des formes qui ressemblent le passé composé, dans lesquelles l’auxiliaire a une forme d’indicatif présent, et (14), (15), pour d’autres formes contenant l’auxiliaire ‘être’).

4. Conclusions

L'analyse du corpus d'ancien roumain et du rapport entre l'ancien roumain et le roumain moderne, nous permet de formuler quelques conclusions:

(i) tout comme en roumain moderne, en ancien roumain, le participe passé de la structure passive s'accorde en genre et nombre avec le sujet ;

(ii) l'ancien roumain, tout comme certains parlars actuels, mais à la différence du roumain standard actuel, présente des oscillations liées à l'accord du participe passé des formes verbales composées avec le sujet ;

(iii) dans la plupart des cas, l'accord se fait ou bien si le verbe est transitif et le contexte ne permet pas la confusion avec le passif, ou bien si le verbe est intransitif (particulièrement inaccusatif) ; dans ce dernier cas, la confusion avec le passif est exclue dès le début, puisque ces verbes n'acceptent pas la passivation ;

(iv) l'existence des participes invariables dont la finale est *-ă*, attestés en ancien roumain et dans certains parlars actuels, est un phénomène indépendant de l'accord du participe passé ;

(v) la disparition de l'accord du participe passé des formes verbales composées avec l'auxiliaire 'avoir' est un phénomène pan-roman ;

(vi) dans les premiers textes en roumain, l'accord du participe passé dans les structures avec 'avoir' n'est (plus) attesté ; la disparition de l'accord du participe passé avec le sujet est corrélée avec la disparition des formes composées avec l'auxiliaire 'être' dans le passage de l'ancien roumain vers le roumain moderne ;

(vii) l'accord du participe passé est l'un des indices du degré plus haut d'autonomie du participe en ancien roumain (voir Company Company 2006 : 332, pour des observations similaires liées à l'espagnol médiéval) et, par conséquent, du degré plus réduit de grammaticalisation des formes verbales composées ; un argument supplémentaire du degré réduit de grammaticalisation de ces formes verbales en ancien roumain est suggéré par la possibilité de disloquer les formes verbales composées, d'intercaler de différents constituants entre l'auxiliaire et le participe passé (voir Dragomirescu 2013) ;

(viii) l'accord du participe passé avec l'objet direct, impossible en roumain moderne, est très rare en ancien roumain ; à la différence d'autres langues romanes, où ce type d'accord apparaît dans les constructions avec l'auxiliaire 'avoir', en ancien roumain il est attesté dans des structures avec l'auxiliaire 'être'.

Corpus

CC ¹ 1567-1568	Drimba, V. (éd.). 1998. Coresi, <i>Tâlcul evangheliilor</i> , dans <i>Tâlcul evangheliilor și molitvenic românesc</i> . București: Editura Academiei.
CC ² 1581	Pușcariu, S. & Al. Procopovici (éds.). 1914. Diaconul Coresi, <i>Carte cu învățătură</i> , vol. I, <i>Textul</i> . București : Atelierele Grafice Socec & Co.
CL.1570	Mareș, Al. (éd.). 1969. <i>Liturghierul lui Coresi</i> . București : Editura Academiei.
CM.1567-1568	Drimba, V. (éd.). 1998. Coresi, <i>Molitvenic românesc</i> , dans <i>Tâlcul evangheliilor și molitvenic românesc</i> . București: Editura Academiei.

- CP¹.1577 Toma, S. (éd.). 1976. Coresi, *Psaltirea slavo-română (1577) în comparație cu psaltirile coresiene din 1570 și din 1589*. București : Editura Academiei.
- CS 1590-1619 Chivu, G. (éd.). 1993. *Codex Sturdzanus*. București: Editura Academiei.
- CV.1563-1583 Costinescu, M. (éd.).1981. *Codicele Voronețean*. București: Editura Minerva.
- DÎ Chivu, G. et al (éds.). 1979. *Documente și însemnări românești din secolul al XVI-lea*. București : Editura Academiei.
- FD.1592–1604 Roman Moraru, A. (éd.). 1996. *Floarea darurilor*, dans *Cele mai vechi cărți populare I*. București: Editura Minerva.
- MC.1620 Mihăilă, G. (éd.). 1989. Mihail Moxa, *Cronica universală*. București: Editura Minerva.
- PH.1500-1510 Gheție, I. & M. Teodorescu (éds.). 2005. *Psaltirea Hurmuzaki, I*. București: Editura Academiei.
- PO.1582 Pamfil, V. (éd.). 1968. *Palia de la Orăștie (1581–1582)*. București: Editura Academiei.
- Prav.1581 Rizescu, I. (éd.). 1971. *Pravila Ritorului Lucaci*. București: Editura Academiei.

Bibliographie

- Alexiadou, Artemis. 2001. *Functional Structure in Nominals: Nominalization and Ergativity*. Amsterdam : John Benjamins.
- Avram, Larisa. 1994. Auxiliary Configurations in English and Romanian. *Revue roumaine de linguistique* 49(5–6). 493-510.
- Bentley, Delia, Thórhallur Eythórsson. 2003. Auxiliary Selection and the Semantics of Unaccusatives. *Lingua* 114. 447-471.
- Bentley, Delia, Adam Ledgeway. 2013. Manciate siti? Les constructions moyennes avec les participes résultatifs-statifs en italien et dans les variétés italo-romanes méridionales. mss.
- Company Company, Concepción (éd.). 2006. *Sintaxis histórica de la lengua española, Primera parte: La frase verbal*, Volumen 1. Mexico : FCE, UNAM.
- Costinescu, Mariana. 1981. *Studiu lingvistic*. In *Codicele voronețean*. 89-213. București : Minerva.
- Coteanu, Ion. 1982. *Gramatica de bază a limbii române*. București : Editura Albatros.
- Densusianu, Ovid. 1961. *Istoria limbii române*, II. București : Editura Științifică.
- Dragomirescu, Adina. 2013. O schimbare parametrică de la româna veche la româna modernă în structura formelor verbale compuse cu auxiliar. *Limba română* 62(2). 225-239.
- Dragomirescu, Adina, Alexandru Nicolae. 2013. Urme ale selecției auxiliarului de perfect compus în română. In Oana Balaș, Coman Lupu (éds), *Hommages offerts à Florica Dimitrescu et Alexandru Niculescu*. 340-355. București: Editura Universității din București.
- Harris, Martin. 1982. The “Past Simple” and the “Present Perfect” in Romance. In Martin Harris & Nigel Vincent (éds), *Studies in the Romance verb*. 42-70. London : Croon Helm.
- Kayne, Richard. 2000. Toward a modular theory of auxiliary selection. In *Parameters and Universals*. 107-130. Oxford : Oxford University Press.
- Lamiroy, Béatrice. 1999. Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation. *Langages* 33, 135. 33-45.

- Ledgeway, Adam. 2014. Romance Auxiliary Selection in Light of Romanian Evidence. In Gabriela Pană Dindelegan, Rodica Zafiu, Adina Dragomirescu, Irina Nicula & Alexandru Nicolae (éds), *Diachronic Variation in Romanian*. Newcastle-upon-Avon : Cambridge Scholars Publishing (à paraître).
- Lois, Ximena. 1990. Auxiliary selection and past participle agreement in Romance. *Probus* 2.2. 233-255.
- Loporcaro, Michelle. 1998, *Sintassi comparata dell'accordo participiale romanzo*. Torino: Rosenberg & Sellier.
- Haegeman, Liliane. 1994. *Introduction to Government and Binding Theory*, 2^e édition, Oxford – Cambridge : Blackwell.
- Iordan, Iorgu. 1973. Note sur la double valeur du participe passé roman. *Travaux de linguistique et de littérature* XI, 1. 401-405.
- Marin, Maria. 1991, Morfologia verbului în graiurile muntenești. *Fonetică și dialectologie* X. 45-65.
- Pană Dindelegan, Gabriela. 2013. The past participle. In Gabriela Pană Dindelegan (éd.), *The Grammar of Romanian*. 222-233. Oxford : Oxford University Press.
- Pană Dindelegan, Gabriela, Carmen Mîrzea Vasile. 2013. Pe marginea unei construcții vechi și populare: *(Mi-)a fost dat (să...)*. Cu referire la limba veche. In Daniela Răuțu, Adrian Rezeanu, Dana-Mihaela Zamfir (éds), „Cuvinte potrivite”. *Omagiu doamnei Maria Marin la 75 de ani*. 377-383. București : Editura Academiei Române.
- Stolova, Natalia. 2006. Split Intransitivity in Old Spanish: Irrealis and Negation Factors. *Revue roumaine de linguistique* 51(2). 301–320.
- Uritescu, Dorin. 2007. „Dans la perspective de l'Atlas de Crișana (I). Le participe passé dacoroumain en -ă: mithe roumain ou innovation d'une langue romane?”. In Sanda Reinheimer Rîpeanu, Ioana Vintilă-Rădulescu (éds). *Limba română, limbă romanică. Omagiu acad. Marius Sala la împlinirea a 75 de ani*. 555-566. București : Editura Academiei Române.
- Zamfir, Dana-Mihaela. 2007. *Morfologia verbului în dacoromâna veche (secolele al XVI-lea – al XVII-lea). Partea a II-a. Timpurile din sfera trecutului. Viitorul. Condiționalul*. București : Editura Academiei Române.